



L'institution a ainsi fait gagner à l'État du Cameroun des centaines de millions à travers ses investigations et audits. La seule évocation de son nom fait désormais trembler les adeptes des pots-de-vin.

La Commission nationale anticorruption (Conac), invite à un retour à l'orthodoxie en matière de gestion des structures qu'elle couvre dans sa lutte contre la corruption avec en priorité, les sociétés et organisations à capitaux publics et parapublics. Douze ans après son avènement et dix ans après le démarrage effectif de ses activités, la Conac présente un bilan plutôt satisfaisant. Selon Irene Tche Morikang, chef de la Division de la prévention et de la communication, la Conac n'est pas une structure de recouvrement des fonds. « Elle agit pour que l'Etat rentre dans ses droits et empêche les détournements des deniers publics ». Depuis sa création, l'institution a ainsi fait gagner à l'Etat du Cameroun des centaines de millions à travers ses investigations et audits.

A titre d'illustration, le gouvernement a pu recouvrer plus de 15 milliards de FCFA suite aux investigations menées auprès d'un opérateur de téléphonie mobile, auprès des banques et dans les industries brassicoles. Son action a également été déterminante pour les opérations d'indemnisation des populations riveraines du projet de construction du Port en eau profonde de Kribi et de la construction de la route Ayos-Bonis.

C'est en effet grâce aux fins limiers de la Conac que l'Etat a échappé à une perte de 34,5 milliards de FCFA dans ces deux projets. Au total, ce sont plus de « plus de 200 milliards de FCFA qui ont pu être sauvés. L'institution est actuellement en train de traiter les dossiers pouvant empêcher l'Etat de perdre environ 1000 milliards de F CFA », rapporte le quotidien Cameroon Tribune. En 2017, grâce à son antenne d'intervention rapide, la Conac a effectué 60 descentes qui ont permis de faire échec aux actes d'arnaque ou aux cas de flagrant délit de corruption. Dans la même période, la Conac a réalisé 36 enquêtes dont 35 au Cameroun et une à l'étranger.

L'institution travaille actuellement pour que le combat qu'elle mène soit inscrit dans la conscience collective des Camerounais et ce, grâce aux actions de communication. L'organe dirigé par le Pasteur Dieudonné Massi Gams dispose depuis quelques mois d'un numéro vert à travers lequel les usagers peuvent dénoncer des faits de corruption.

« Il leur suffit d'appeler au 1517 pour rapporter ce dont ils ont été victimes ou témoins. Les appels sont gratuits et peuvent être passés à partir de différents opérateurs mobiles », explique le président de la Conac. Selon les informations fournies par le chef de la division de la prévention et de la communication, depuis l'ouverture de cette ligne verte, l'institution reçoit en moyenne 100 appels par jour. Preuve que désormais, il ne s'agit plus pour les citoyens de subir en silence ou en observateurs passifs les actes de corruption mais d'en être des acteurs du combat

cameroun-report.com
